

Maintenir le cap en matière d'égalité entre les genres : un principe fondamental à préserver

Recommandation clé

Réaffirmer l'égalité entre les genres en tant qu'objectif à part entière et transversale de l'aide internationale du Canada, soutenue par un financement durable et prévisible, une cohérence renforcée des politiques et un engagement explicite en faveur d'approches féministes menées localement.

L'égalité entre les genres sous pression

L'égalité entre les genres est l'une des **priorités les plus étayées par des données factuelles** du Canada pour bâtir un monde plus **stable, inclusif et prospère**. Près d'une décennie d'aide internationale féministe l'a clairement démontré. Pourtant, alors que les preuves sont plus solides que jamais, le contexte politique mondial est plus difficile que jamais. Parallèlement, une **coalition d'États**, dont le Canada, a récemment réaffirmé que l'égalité des genres, les droits humains et les approches féministes restent indispensables à la démocratie, à la paix, au multilatéralisme et au développement durable, malgré les réactions hostiles à l'échelle mondiale et le rétrécissement de l'espace civique.

Les budgets d'aide diminuent à l'échelle mondiale et le contexte politique de **l'aide internationale est de plus en plus contesté**. Les programmes en faveur de l'égalité des genres comptent parmi les plus durement touchés, alors que **des acteur-trice-s hostiles à l'égalité des genres et aux droits** gagnent du terrain dans plusieurs pays et que la résistance politique aux initiatives en faveur de l'égalité des genres s'intensifie dans certains contextes. Ces dynamiques se sont traduites par des changements concrets en matière de politiques et de financement, notamment des restrictions au soutien des droits en matière de santé sexuelle et reproductive (SRHR), comme le rétablissement de la « politique de Mexico ». **Les données d'ONU Femmes** soulignent également l'impact disproportionné des coupes budgétaires sur les efforts en faveur de l'égalité des genres, en particulier sur les organisations de défense des droits des femmes (ODDF). De plus, les récents messages du gouvernement n'ont apporté qu'une clarté limitée quant à la place qu'occupe l'égalité des genres au sein des priorités en constante évolution de la politique étrangère du Canada. Cela intervient après une décennie au cours de laquelle le Canada s'était positionné comme un leader mondial en matière d'égalité des genres. Ces préoccupations sont encore aggravées par les réductions significatives annoncées dans le budget fédéral de 2025.

La présente note d'information démontre que renoncer à l'égalité des sexes constituerait une erreur stratégique et budgétaire. Les données sont claires : les investissements en faveur de l'égalité des genres produisent des résultats concrets dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la résilience économique et du commerce, de l'adaptation au changement climatique, de la réponse aux crises, ainsi que de la paix et de la sécurité. Renoncer à ces investissements aujourd'hui reviendrait à payer un prix plus élevé demain, sous forme de crises humanitaires, d'États fragiles et d'une érosion de l'influence canadienne.

Une décennie de résultats

Les données issues des évaluations, des audits et des rapports des partenaires démontrent systématiquement que les programmes en faveur de l'égalité des genres ont produit des résultats concrets et mesurables dans tous les secteurs et toutes les régions.

En 2022-2023, 54 projets ont bénéficié à 18,2 millions de personnes dans 42 pays, dont 15 millions de femmes et de filles. Ces investissements ont également permis de former 150 000 professionnel-le-s de santé et de renforcer 8 353 établissements de santé. La reconnaissance explicite par la Politique d'aide internationale féministe (PAIF) des droits sexuels et reproductifs (DSR), notamment l'accès à l'avortement sans risque ainsi que la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre, a fait évoluer à la fois la réflexion des gouvernements et les financements dans un domaine qui avait longtemps souffert d'un sous-financement. **Ces résultats ont une portée qui dépasse le domaine de la santé** : la diminution des décès maternels et infantiles, la réduction des grossesses non désirées, une meilleure protection contre la violence liée au genre, la diminution des mariages d'enfants et l'amélioration du niveau d'éducation des filles se traduisent directement par une participation accrue au marché du travail et une augmentation des revenus des ménages, faisant ainsi des investissements du Canada en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs une contribution à long terme à la stabilité et à la résilience économique.

Le soutien aux organisations de défense des droits des femmes (ODDF) et aux mouvements féministes a joué un rôle central dans la promotion de l'égalité des genres dans le cadre de la PAIF. En cinq ans, le Fonds Égalité a versé 100 millions de dollars canadiens à 1 800 ODDF et partenaires bénéficiaires dans 100 pays. Le programme canadien « Voix et leadership des femmes » (WVL) a financé 30 projets dans 28 pays. Les évaluations ont montré que ce financement de base et flexible a permis aux ODF de poursuivre leurs propres priorités, de fournir des services de première ligne et de mener des actions de plaidoyer, y compris pendant la pandémie de COVID-19. Dans des pays tels que le Bangladesh, la Colombie et le Sénégal, le programme WVL a également aidé des organisations de base à entrer en contact avec des décideur-euse-s politiques dont elles étaient auparavant exclues. Soutenir les **organisations dirigées par des femmes** contribue à bâtir des sociétés plus stables, plus prospères et plus démocratiques — ce qui renforce les relations commerciales du Canada, réduit les facteurs à l'origine des conflits et des déplacements de population, et permet de créer des partenaires économiques à long terme plus fiables.

Les résultats vont au-delà des programmes phares. Dans le domaine de l'éducation, le Canada a soutenu le Partenariat mondial pour l'éducation, qui a permis de toucher 120 millions d'élèves, de former 481 000 enseignants et de rénover ou de construire 6 700 salles de classe. En matière de nutrition, 155 millions d'enfants ont reçu des suppléments de vitamine A (**2024-2025**). Dans le cadre de l'agence économique résiliente au changement climatique, 3,6 millions de femmes entrepreneures, agricultrices et petites exploitantes ont bénéficié de services financiers ou de développement des entreprises, et près de 90 000 femmes ont profité de projets d'adaptation au changement climatique (**2024-2025**). Dans l'ensemble des régions, les programmes féministes ont contribué à une augmentation relative de 26 % des attitudes positives envers les droits des femmes et des filles, ont aidé 2 000 femmes à occuper des postes dans les instances décisionnelles locales au Népal et ont soutenu 70 initiatives d'adaptation au changement climatique menées par des femmes et des jeunes au Guatemala.

Il ne s'agit pas là d'exemples isolés. Ils reflètent une tendance : lorsque l'égalité des genres est considérée comme une priorité structurelle plutôt que comme un objectif secondaire, les résultats s'améliorent dans toutes les régions et tous les secteurs¹.

L'égalité entre les genres, un atout stratégique

L'égalité entre genres n'est pas seulement un moteur du développement. Elle constitue également un pilier de la résilience démocratique et d'une gouvernance inclusive. La **5^e conférence ministérielle sur la politique étrangère**

¹ OECD (2022), *L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles*, Éditions OCDE, Paris..

féministe a de plus en plus mis en avant l'égalité entre les genres comme un catalyseur stratégique de la résilience démocratique, de la consolidation de la paix, de la protection des droits humains, d'un multilatéralisme efficace et de la cohésion sociale.

Les investissements en faveur de l'égalité entre les genres ne se limitent pas à faire progresser les droits. Ils renforcent les résultats qui tiennent le plus à cœur au Canada. Il ne s'agit donc pas de donner la priorité à d'autres domaines au détriment de l'égalité entre les genres, mais de veiller à ce que celle-ci reste au cœur de toutes les priorités du gouvernement canadien et de l'aide internationale du Canada.

La résilience économique : les programmes visant à favoriser l'autonomisation économique des femmes, leur accès aux services financiers et le développement de leurs compétences permettent d'accroître leur participation au marché du travail, de formaliser l'emploi et d'élargir l'accès à un travail décent. De plus, l'investissement dans la santé constitue un moteur essentiel du capital humain, de la création d'emplois et de la croissance économique — des résultats qui s'inscrivent directement dans les priorités actuelles du Canada en matière de commerce et de résilience économique.

L'action humanitaire : les approches tenant compte des questions de genre améliorent l'efficacité, le caractère inclusif et la responsabilité de l'aide humanitaire, tout en renforçant la résilience des communautés. La PAIF du Canada reconnaît que les répercussions des crises sont fortement liées au genre et qu'elles peuvent offrir aux femmes des occasions d'accroître leur participation et de remettre en cause les normes sociales néfastes, contribuant ainsi à des efforts de relèvement plus durables. En s'attaquant à certaines des causes profondes de la fragilité et de l'exclusion, les investissements en faveur de l'égalité entre les genres contribuent également aux résultats en matière de stabilité et de sécurité que le Canada cherche à promouvoir à travers ses priorités actuelles de politique étrangère.

Paix et sécurité : la participation et le leadership significatifs des femmes dans les processus de paix contribuent à une paix plus durable et à une confiance institutionnelle plus solide. L'initiative « Elsie » du Canada a permis d'améliorer l'efficacité des opérations de maintien de la paix en s'attaquant aux obstacles à la participation des femmes.

Climat : promouvoir activement la voix et le leadership des femmes dans la gouvernance climatique, les énergies propres et l'agriculture adaptée au changement climatique permet d'améliorer l'efficacité et la pérennité de l'adaptation au changement climatique, de la sécurité alimentaire, de la réponse aux catastrophes et de la gestion des ressources naturelles — autant d'éléments qui contribuent à réduire l'instabilité susceptible de perturber les économies, le commerce, les chaînes d'approvisionnement et la sécurité régionale.

La résilience démocratique : en soutenant les organisations de défense des droits des femmes (WRO) et la société civile féministe, le Canada contribue à pérenniser les organisations de surveillance qui demandent des comptes aux gouvernements. Dans des contextes marqués par un rétrécissement de l'espace civique et une montée de l'autoritarisme, les acteur-trice-s autoritaires ciblent souvent en premier lieu les organisations de défense des droits des femmes, car leur démantèlement constitue une étape avérée vers la consolidation du pouvoir, la suppression des structures inclusives et la fabrication d'une « panique morale » culturelle qui mobilise leur base. Soutenir les organisations de défense des droits des femmes n'est pas un investissement secondaire : c'est un **soutien de première ligne à la démocratie**.

L'évaluation par les pairs de l'OCDE de 2025 sur la coopération au développement du Canada a reconnu ce dernier comme l'un des principaux donateurs du CAD en matière **d'égalité des genres**. Ce leadership s'est construit au fil des décennies. Il ne pourra pas être reconstruit rapidement s'il venait à être perdu.

Les domaines dans lesquels le Canada doit faire mieux

Pour adopter une position crédible en matière d'égalité entre les genres, il faut reconnaître les lacunes constatées dans la mise en œuvre. Le **rapport d'étude de la PAIF** réalisé par Coopération Canada met en évidence des défis structurels persistants qui, s'ils étaient relevés, renforceraient considérablement l'impact du Canada.

Clarté et orientation politiques : Le Canada a besoin d'une déclaration claire et sans équivoque, ainsi que d'une orientation politique affirmant que l'égalité entre les genres reste un objectif stratégique fondamental et qu'elle contribue à la réalisation des objectifs plus larges de la politique étrangère canadienne. Sans ce signal, aucune mesure d'amélioration ne sera suffisante, et les processus institutionnels mis en place dans le cadre de la PAIF risquent d'être abandonnés ou de perdre considérablement de leur priorité.

La cohérence des politiques : Les engagements en faveur de l'égalité des genres ont parfois été compromis par des contradictions présentes ailleurs dans la politique intérieure et étrangère du Canada, notamment les ventes d'armes à des pays dont le bilan en matière de droits humains est médiocre, l'attention insuffisante accordée aux impacts des industries extractives sur les droits des femmes et des filles, l'absence d'intégration cohérente de l'égalité des genres dans l'approche canadienne en matière de commerce et de développement, ainsi que dans les nouvelles voies de financement mixte, et enfin, des programmes cloisonnés qui empêchent une approche intégrée alliant aide humanitaire, développement et paix. Le Canada devrait également veiller à ce que son engagement international protège l'espace civique et apporte un soutien durable aux mouvements féministes, aux défenseur·euse·s des droits des femmes et aux femmes artisanes de la paix. Un engagement sincère en faveur de l'égalité des genres exige une cohérence à l'échelle de l'ensemble du gouvernement, et pas seulement au sein de l'enveloppe consacrée à l'aide internationale.

L'accès au financement reste trop difficile pour les organisations qui comptent le plus : Les charges administratives, la complexité des obligations de reporting et la faible tolérance au risque des institutions ont systématiquement désavantagé les petites organisations de défense des droits des femmes (WRO) dirigées localement, au profit de partenaires et d'intermédiaires plus importants et mieux établis. Cela va à l'encontre du principe d'un développement dirigé localement, sape les engagements en faveur de l'égalité des genres et du leadership des femmes, et réduit en fin de compte la portée et la pérennité des résultats. Simplifier les processus de financement et de diligence raisonnable, en particulier pour les petites organisations, ne revient pas à abaisser les normes. Il s'agit d'améliorer les performances, de renforcer la qualité et le rapport qualité-prix des financements, et d'accroître l'accessibilité pour celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Certains groupes sont encore laissés pour compte : Malgré un engagement affiché en faveur de l'inclusion, les données montrent que les communautés 2SLGBTQI+, les personnes en situation de handicap, les adolescentes, les femmes déplacées et migrantes, ainsi que les organisations de femmes de petite taille ou non enregistrées restent insuffisamment prises en charge par les programmes actuels. Une véritable approche intersectionnelle nécessite d'aller au-delà du simple fait d'ajouter des groupes marginalisés à une liste et de concevoir activement des programmes qui s'adressent à celles et ceux qui sont confrontés aux plus grands obstacles structurels.

Une clarté conceptuelle s'impose : L'interprétation hétérogène de termes tels que « féminisme » et « intersectionnalité » d'un département ou d'un programme à l'autre a conduit à une mise en œuvre incohérente. Des définitions communes plus solides, associées à de meilleurs cadres de mesure permettant de saisir les changements qualitatifs et transformateurs, rendraient les engagements en faveur de l'égalité entre les genres plus exploitables, plus défendables et plus efficaces.

Position stratégique : consolider, sans changer d'image ni battre en retraite

Les données disponibles ne justifient pas un recul en matière d'égalité entre les genres. Elles plaident au contraire en faveur d'une version plus ciblée, plus cohérente et dotée de ressources accrues de ce qui a déjà fait ses preuves.

Affaiblir l'engagement du Canada aujourd'hui réduirait à néant des années de progrès durement acquis, nuirait aux relations avec des partenaires de confiance dans les pays du Sud et éroderait la crédibilité du Canada au moment même où le leadership mondial en matière d'égalité entre les genres est le plus nécessaire. Reconstruire ultérieurement des cadres, des partenariats et une influence comparables exigerait bien plus de temps et de ressources que de maintenir et d'adapter ce qui est déjà en place.

Il ne s'agit pas de défendre le statu quo, mais bien de procéder à une consolidation ciblée : réaffirmer le principe fondamental, protéger les sources de financement les plus efficaces, corriger les dysfonctionnements qui ralentissent la mise en œuvre et communiquer plus clairement les résultats au public canadien.

L'égalité des genres n'est pas un programme social marginal. Il s'agit d'un investissement stratégique dans le capital humain, la résilience institutionnelle et la croissance inclusive. Le Canada s'est forgé un leadership reconnu dans ce domaine. L'heure est venue de tenir bon.

Concrètement, cela signifie :

- 1 Réaffirmer l'égalité entre les genres comme objectif central** : réaffirmer de manière explicite et sans ambiguïté l'égalité entre les genres en tant qu'objectif à part entière et transversal de l'aide internationale du Canada, fondé sur les droits de humains, l'intersectionnalité et l'analyse des rapports de force.
- 2 Préserver les sources de financement les plus efficaces** : Maintenir un financement de base, flexible et à long terme pour les organisations de défense des droits des femmes (WRO), les organisations de filles et les mouvements féministes, notamment par le biais du programme WVL et du Fonds Égalité, de l'engagement décennal en faveur de la santé et des droits mondiaux (SRHR), ainsi que d'un financement dédié aux organisations 2SLGBTIQ+ – qui ont toutes démontré les résultats les plus solides et les plus durables.
- 3 Préserver les engagements financiers du Canada en matière d'égalité entre les genres** : maintenir l'engagement d'Affaires mondiales Canada d'allouer au moins 15 % de l'aide internationale à des programmes ayant pour objectif principal l'égalité entre les genres, et protéger cet engagement contre d'éventuelles coupes budgétaires.
- 4 Améliorer la cohérence des politiques à l'échelle du gouvernement** : veiller à ce que les politiques en matière de commerce, de développement et de sécurité ne compromettent pas les engagements en faveur de l'égalité des genres pris dans le cadre de l'aide internationale, et clarifier la place de l'égalité des genres dans le cadre plus large de la politique étrangère du Canada.
- 5 Réformer les systèmes qui ralentissent la mise en œuvre** : simplifier les processus de financement, de reporting et de diligence raisonnable pour les petites organisations de femmes dirigées localement, ainsi que pour d'autres organisations locales. Adapter les modèles de risque afin qu'ils reflètent les réalités des programmes féministes dans des contextes fragiles. Investir dans des approches de mesure qui rendent compte des changements qualitatifs et transformateurs.
- 6 Communiquer les résultats aux Canadien-ne-s** : élaborer un récit convaincant et fondé sur des données factuelles concernant les résultats en matière d'égalité des genres à l'intention du public canadien, et le diffuser par des canaux accessibles, notamment les réseaux sociaux, les interactions avec les médias et les événements publics, afin de mieux faire comprendre l'importance d'un investissement durable.